

Le Sabot de Vénus

Bourgogne

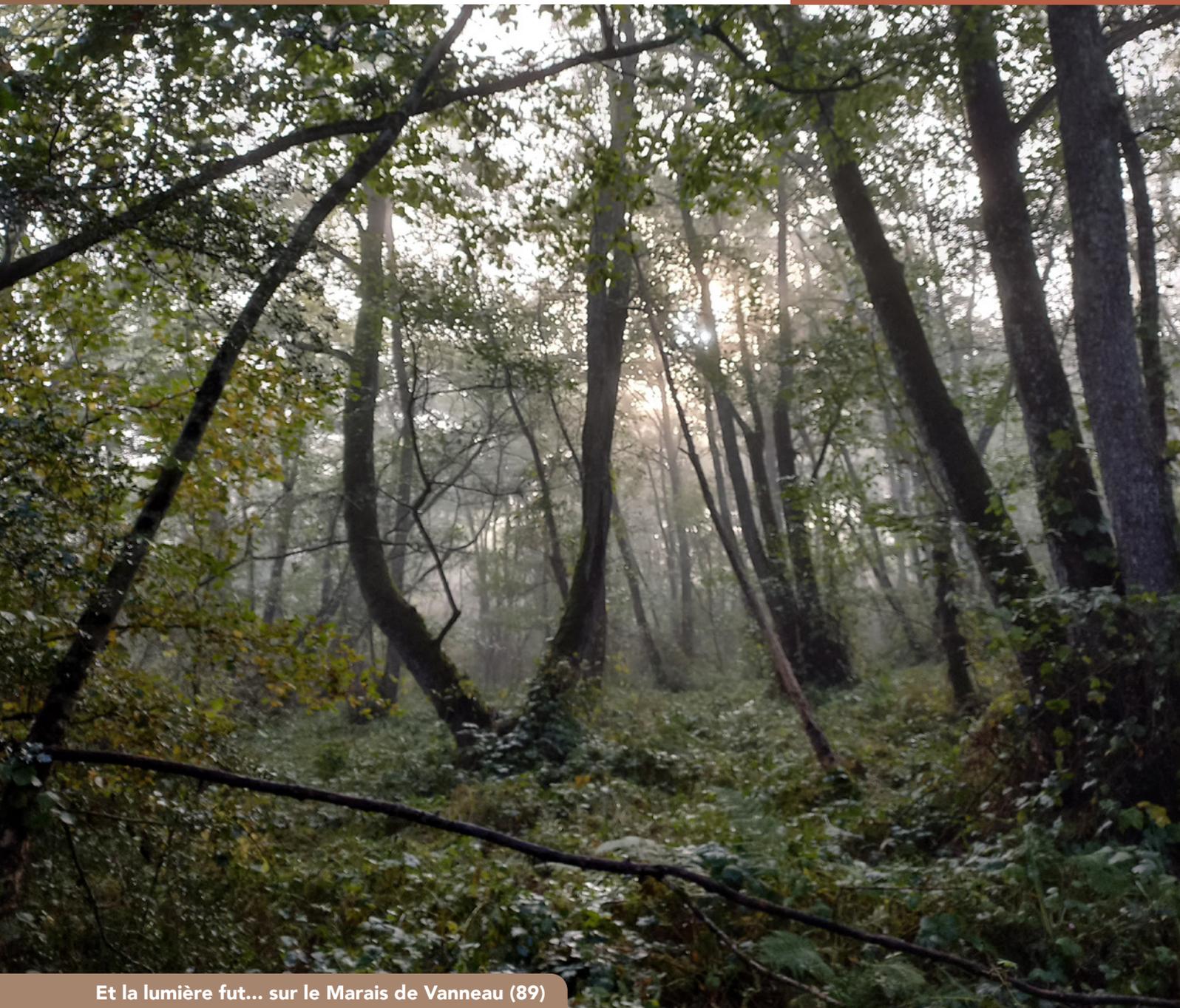


Selon les saisons, les heures de la journée, les couleurs, les ombres et les lumières, nombre de paysages des sites conservatoires inspirent les photographes en herbe que sont les salariés, bénévoles et adhérents des Conservatoires. Retrouvez dans ce "Coin des photographes" une sélection des plus belles photos qu'ils ont envie de vous faire partager. Ils vous livreront également les raisons pour lesquelles ils ont immortalisé ces instants.

Faites-nous partager vos plus beaux clichés de paysages pris sur des sites gérés par les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté. Envoyez-les à olivier.girard@cen-bourgogne.fr

Pensez à ajouter une courte anecdote.

Le coin des photographes



Et la lumière fut... sur le Marais de Vanneau (89)



“ 22 octobre au matin... Je suis sur le pilotis, au milieu d'une forêt alluviale. Le soleil s'est levé depuis longtemps mais le brouillard reste épais et dévore les sons et les moindres rayons de lumière. C'est l'intervention des tiges d'aulnes entrecroisées, émergeant d'une mer de ronce ondulante, qui déchire la nappe de brume. Les lueurs du soleil se faufilent alors entre les lambeaux de vapeurs matinales laissant apparaître une toile de verres. ”

Cédric FOUTEL - Chargé de projets
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Au sommaire

4. Les Conservatoires en action

- Les Conservatoires, des experts pour les Atlas de la biodiversité
- D'une peupleraie à une prairie humide, il n'y a... pas qu'un pas !
- Des entreprises et leurs salariés aux côtés du Conservatoire de Franche-Comté

9. Les temps forts

10. Au cœur des sites conservatoires

- Un îlot bocager dans le Val de Saône
- Les pelouses sèches des Monts de Gy, un projet de territoire de 25 ans

14. Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

16. La vie de l'association

17. Et dans le réseau des Conservatoires ?

18. Des partenariats pour mieux préserver la nature

- La gestion de l'eau, un objectif commun

20. La nature à la loupe

- Des espèces pas frileuses !
- Astuces et anecdotes naturalistes

22. Promenons-nous sur les sites

- Les Prés de Ménétreuil : au cœur d'une prairie humide... les pieds au sec !
- Flâner sur les pelouses sèches de Champlitte, un régal pour les sens !

Le mot des présidents

COP15, un accord historique ?

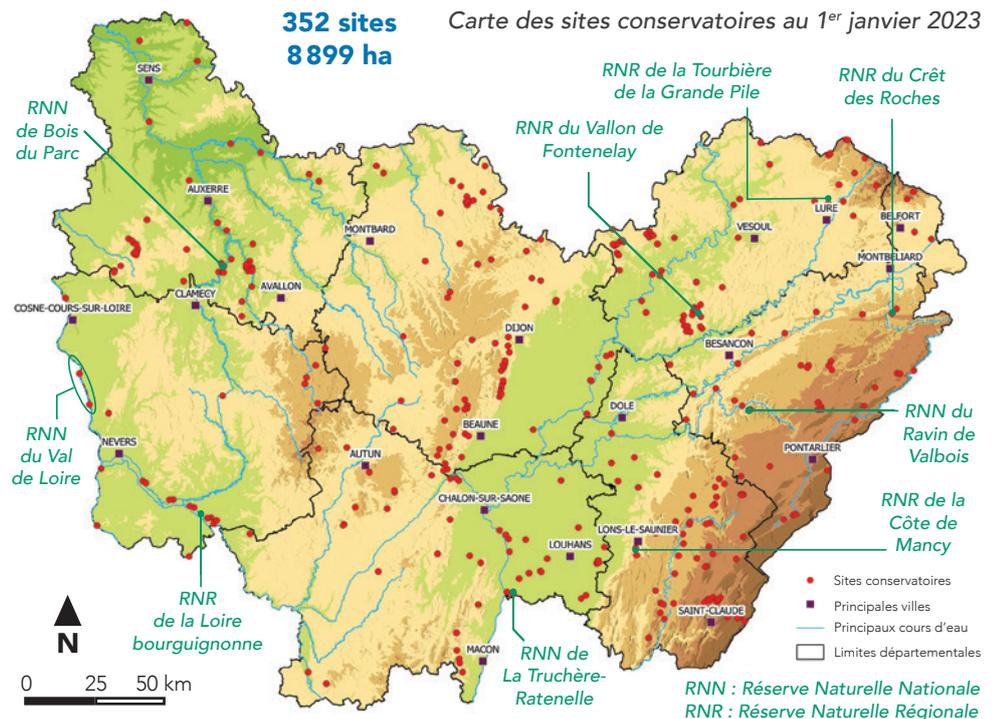
Lors de la COP15 de la biodiversité, **un accord historique pour essayer de relever le gigantesque défi de freiner l'effondrement du vivant a été adopté par plus de 190 États**, réunis au Canada le 19 décembre dernier. Protéger 30% de la planète, restaurer 30% des écosystèmes, réduire de moitié les risques liés aux pesticides, doubler les financements globaux en faveur de la protection de la nature... des dirigeants du monde entier se sont engagés à prendre **des « mesures urgentes » pour « arrêter et inverser la perte de biodiversité » d'ici 2030**. Au cours des dernières décennies, l'érosion de la biodiversité n'a fait que s'aggraver : les espèces déclinent à un rythme inédit et **plus de 75% des espaces terrestres ont déjà été altérés**. Ces nouveaux engagements seront-ils réellement suivis d'effets ?

En Bourgogne-Franche-Comté, la biodiversité est comme partout mise à mal, les chiffres ne sont pas meilleurs, et nous agissons au quotidien, sans relâche, pour sa sauvegarde. Cette année encore, **nous continuerons nos nombreuses actions pour une protection durable et vitale de la biodiversité**. Et votre implication sans faille à nos côtés sera encore essentielle !

• Muriel LORIOD-BARDI
Conservatoire d'espaces
naturels de Franche-Comté



• Daniel SIRUGUE
Conservatoire d'espaces
naturels de Bourgogne

Sources : BD Alti IGN, BD Topo IGN 2013, BD Carto IGN 2013, CENB 2023, CENFC 2023 • Auteur : CENB 2023

Pelouse calcaire de Clamecy incluse dans le territoire de la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne (58) CEN Bourgogne



Les Conservatoires en action



La démarche d'Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale est l'occasion de sensibiliser les citoyens à la préservation de la nature au travers d'animations. CPIE Haut-Jura

Les Conservatoires, des experts pour les Atlas de la biodiversité

La sauvegarde de la biodiversité est l'affaire de tous, quelle que soit son échelle, même locale. Depuis 2010, les communes et intercommunalités désireuses de mieux connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel de leur territoire peuvent s'engager dans des Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale. Elles peuvent être accompagnées par des structures expertes en la matière comme les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté.

Des outils d'information et d'aide à la décision

Les Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale permettent de **mieux connaître les territoires**, mais aussi de **mobiliser les citoyens et les élus** pour leur **faire prendre conscience de la fragilité de la biodiversité** qui les entoure. Ce sont donc de précieux outils pour les collectivités qui prendront ensuite **en compte la biodiversité de façon plus adaptée dans leurs projets d'aménagement et de gestion**. Tous les documents issus de ce travail (données d'observation, cartographies, rapports et publications) sont rendus publics.

Une liste des Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale en cours ou finalisés en France est disponible sur

abc.naturefrance.fr

Vous y trouverez également pour chacun les inventaires naturalistes, les cartographies des enjeux de biodiversité, etc.

Une démarche participative en plusieurs étapes

Élaborer un Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale implique **l'ensemble des acteurs du territoire** (élus, citoyens, scolaires, associations, entreprises, etc.), appuyés par **une équipe d'experts pluridisciplinaires**. Et c'est une longue démarche !

En voici les grandes étapes-clefs :

- **Inventorier les connaissances existantes** : l'ensemble des acteurs locaux sont réunis afin de partager les connaissances déjà disponibles sur la biodiversité du territoire ;
- **Établir un plan de prospection** afin de compléter les connaissances en matière de biodiversité ;
- **Mobiliser les citoyens et les acteurs du territoire** par exemple lors de manifestations ;
- **Réaliser des inventaires des milieux naturels et des espèces, des cartographies, et hiérarchiser les enjeux** : c'est là notamment que peuvent intervenir des professionnels ou associations naturalistes. La participation des citoyens peut aussi être mobilisée dans le cadre d'inventaires participatifs (où chacun peut transmettre ses observations) ;
- **Formaliser les résultats** (synthèses et cartographies) ;
- **Identifier des actions à mener** pour protéger et valoriser le patrimoine naturel ;
- **Partager et valoriser** les documents produits.



Inventaire botanique sur des pelouses calcaires
C. Najean - CEN Bourgogne

Un exemple dans la Nièvre

Le Conservatoire de Bourgogne est actuellement impliqué dans quatre Atlas de la biodiversité intercommunale (Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne, Communauté de communes Les Bertranges, Communauté de communes Puisaye-Forterre et Communauté de communes du Val de Gray).

Le premier Atlas de la biodiversité intercommunale dans la Nièvre a été initié en 2020 par le Département sur la **Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne** qui était volontaire. Le Conservatoire de Bourgogne est associé à cette démarche et intervient plus particulièrement dans l'apport de données, les compléments d'inventaires, l'analyse et la hiérarchisation des éléments de trames écologiques concernant les pelouses calcaires, les milieux humides et les mares, et ce, en concertation avec la Société d'histoire naturelle d'Autun et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Cet important travail touche bientôt au but, le rapport final étant en cours de rédaction.

Un exemple dans le Jura

Le Parc naturel régional du Haut-Jura a porté entre 2019 et 2021 un Atlas de la biodiversité intercommunale, auquel a participé le Conservatoire de Franche-Comté, sur les **dix communes de la Communauté de communes de la Grandvallière**. Nombreux ont été les actions et outils produits dans ce cadre : réalisation d'inventaires de terrain ciblés sur les secteurs menacés d'urbanisation, développement d'un outil participatif en ligne pour la saisie d'observations naturalistes, organisation de sorties pour le grand public, de soirées conviviales, élaboration de fiches de synthèse des enjeux par commune et cartographies intercommunales, etc. Tout ce travail a également contribué à la réalisation du Plan local d'urbanisme intercommunal.

Le Conservatoire de Franche-Comté a été ou est impliqué dans six Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale (Communauté de communes de la Grandvallière, Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, Basse vallée de l'Ognon, Communauté de communes du Val d'Amour, Communauté de communes du Val de Gray, commune de Doubs,). Tous ces projets ont été accompagnés par des collectifs d'associations partenaires (Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés, Ligue pour la protection des oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, Fédérations de pêche, etc.) et l'Agence régionale pour la biodiversité.



Vous l'aurez compris, les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté ont à cœur de mettre leurs compétences et connaissances au service des collectivités afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et de développement des territoires. Et les Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale sont une bonne clef d'entrée !

Plaquette synthétique de l'Atlas de la biodiversité intercommunale de la Grandvallière diffusée aux habitants



Les Conservatoires en action

D'une peupleraie à une prairie humide, il n'y a... pas qu'un pas !

Le Conservatoire de Bourgogne suit depuis 11 ans un site sur les communes d'Auxonne et de Flammerans (21) dans le cadre de mesures compensatoires liées à la construction par SNCF Réseau de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône. Bien que plantées en peupliers, ces parcelles, acquises par SNCF Réseau, présentaient en effet un fort potentiel pour redevenir des prairies humides typiques du Val de Saône. Le Conservatoire de Bourgogne et SNCF Réseau se sont alors lancés dans ce défi !

Des peupliers... mais aussi des espèces protégées !

Les **30 ha du site de la Corne Jacquin**, étudiés «à la loupe» dès 2011 par le Conservatoire de Bourgogne suite à la sollicitation de SNCF Réseau, cachaient bien leur jeu. Ont en effet été découverts au sein de cette peupleraie **différents milieux naturels** (mégaphorbiaies* à Reine des prés, cariçaies* et fourrés arbustifs) **dont certains d'intérêt européen**, mais aussi des **fossés et noues** remplis de végétation aquatique et **deux mares** en bon «état de santé». Des premiers inventaires sur ces milieux humides ont aussi révélé la présence d'espèces protégées au niveau national comme la **Gratiolle officinale**, le **Damier de la succise**, le **Cuivré des marais** et la **Rainette verte**.

Le potentiel était donc là, restait à lancer des travaux de restauration pour faire de ce site un milieu humide où peut s'exprimer pleinement la biodiversité patrimoniale typique de ce secteur de la Saône.

* *Mégaphorbiaie* : prairie humide à hautes herbes (plus d'un mètre) issue de l'abandon de la fauche et/ou du pâturage

* *Cariçaie* : formation végétale à laïches («carex» en latin)

1 Cariçaie sous la peupleraie en 2011
G. Doucet - CEN Bourgogne

2 La Gratiolle officinale, protégée en France, est caractéristique des prairies humides de fauche.
G. Doucet - CEN Bourgogne



Retour sur un chantier d'envergure

Revenir à des espaces ouverts et diversifier les milieux naturels sur les parcelles se sont vite avérés nécessaires. **D'importants travaux de restauration ont ainsi été menés** pour redonner vie et fonctionnalité à des prairies humides, et ce, sous l'œil expert et attentif du Conservatoire de Bourgogne, gestionnaire et futur propriétaire du site. **22 ha de peupliers ont alors été coupés et exportés** grâce au travail de deux entreprises locales et une entreprise d'insertion.

- **Septembre à mi-octobre 2020 : abattage et débardage de 3 200 arbres**
Cela représente plus de 4 200 m³ de bois ! Les grumes ont été évacuées au fur et à mesure et les houppiers et branches stockés temporairement sur site.
- **Octobre et novembre 2020 : rognage et broyage des souches**
Le rognage des souches d'arbres vise à éviter les repousses des peupliers et le broyage au ras du sol à niveler les terrains en éliminant les dernières petites branches restées sur le sol et les racines en surface. Ceci permet de rendre possible et d'accélérer l'installation d'une végétation typique de prairie humide.
- **Mars 2021 : broyage et évacuation des houppiers et branches stockés**
Le bois a ensuite été entièrement valorisé : plaquettes forestières pour les houppiers, à destination des chaufferies des collectivités locales, bois d'ameublement, cagettes, boîtes à fromages et barquettes pour l'industrie agroalimentaire.



Les 8 ha de peupliers restants sont laissés en non-gestion et en sénescence. Les laisser mourir sur pied permettra de revenir à une forêt « naturelle ».

Abattage des peupliers
Agence de communication
Citron givré

Un chantier surveillé de près pour limiter son impact sur les sols

Situé à quelques centaines de mètres de la Saône et en zone inondable, le site présente une sensibilité élevée au phénomène de remontée de la nappe phréatique lorsque le sol est saturé en eau suite à de fortes pluies. Ainsi, une vigilance particulière a été apportée tout le long du chantier afin de limiter le compactage des sols et la création d'ornières, notamment en cas de pluie. Le passage répété des engins pouvant modifier la structure des terres et dégrader le milieu humide, une veille météorologique et des zones de circulation des engins ont été mises en place.



Avant / après les travaux de l'automne - hiver 2020 - 2021
Agence de communication Citron givré

Suite de la métamorphose

Ces travaux n'ont été qu'un début ! Dès l'automne 2021, **un premier broyage avec exportation de la végétation** sur les 22 ha désormais dépourvus de peupliers a été effectué. La matière organique issue de cette intervention, compostable, a été récupérée par des agriculteurs voisins intéressés. Des premiers liens avec le réseau agricole local ont été tissés à cette occasion en faveur de partenariats futurs pour la **gestion durable des parcelles par pâturage ou fauche**, objectif ultime de ce projet. **Un second broyage sans exportation** a été effectué en 2022 par un agriculteur local afin de limiter les potentiels rejets de peupliers mais aussi le développement des ronces et permettre ainsi un retour plus rapide à la prairie. **Un dernier broyage avec exportation est prévu en 2023**, avant la mise en place de clôtures et de dispositifs d'abreuvement pour accueillir les troupeaux des éleveurs partenaires dans le cadre de **baux ruraux à clauses environnementales**. D'autres actions telles que l'entretien et la **végétalisation naturelle des fossés** ou encore la **création de mares** sont prévues.

Beaucoup de temps, d'énergie, de moyens humains et financiers, ont été et sont encore mobilisés pour ce projet de grande ampleur. Afin d'évaluer l'impact et l'efficacité des différentes interventions, un suivi de la faune (insectes, amphibiens et oiseaux) et de la flore a été mis en place sur 10 ans. Nul doute que la vie foisonnera bientôt sur ces nouvelles prairies !

Pour en savoir plus

- **Antoni ARDOUIN**
Chargé de missions territoriales Côte-d'Or
antoni.ardouin@cen-bourgogne.fr
- **Grégory AUBERT**
Coordinateur technique
gregory.aubert@cen-bourgogne.fr



Une douzaine de salariés de Stanley Black&Decker ont débroussaillé une pelouse sèche. L'entreprise a fait don de matériel plus que bienvenu pour compléter les caisses à outils du Conservatoire de Franche-Comté !
M. Bourgeois - CEN Franche-Comté

Les Conservatoires en action

Des entreprises et leurs salariés AUX côtés du Conservatoire de Franche-Comté

Dans le cadre de leur politique "Responsabilité sociale des entreprises", certaines structures organisent des journées de solidarité et environnement durant lesquelles des salariés volontaires se mettent au service d'une association. Le Conservatoire de Franche-Comté bénéficie de certaines de ces journées à l'occasion des chantiers d'automne. On vous en dit plus sur ces sympathiques opportunités !

Des entreprises aux univers variés

Depuis plusieurs années, le Conservatoire de Franche-Comté accueille lors de journées spécifiques **des salariés ultra motivés pour participer à des chantiers nature** et issus de structures exerçant dans divers domaines : Ejiom, Stanley Black&Decker, le Muséum d'histoire naturelle de Besançon, la SNCF, etc. Certaines contactent directement le Conservatoire de Franche-Comté, d'autres passent par des intermédiaires comme Unis-cité ou l'agence Béa pour créer ces partenariats.



La parole à...

Floriane

Responsable de maintenance et de la gestion des bâtiments à SNCF Bourgogne-Franche-Comté, volontaire sur un chantier nature organisé en octobre 2022

“ Je suis contente de participer à ce chantier. Cela permet de **se sentir utile**. Nous sommes nombreux, on avance bien et le résultat de notre action est concret. C'est aussi l'occasion de **côtoyer les collègues dans un autre cadre**, sans « hiérarchie ». Je suis également venue par curiosité, pour **découvrir un site naturel**, une association et changer d'air ! ”

Tout le monde y gagne !

Ces partenariats sont très intéressants pour le Conservatoire de Franche-Comté puisqu'ils permettent :

- d'**impliquer** le plus largement possible **la société et le monde économique** dans la préservation de la biodiversité ;
- de **toucher des personnes peu sensibilisées** à l'environnement ;
- d'**organiser des chantiers d'ampleur** avec un nombre de participants connu à l'avance ;
- de **bénéficier parfois de financements** pour l'achat de matériel.

Du côté des entreprises, ces journées aident à **renforcer la cohésion d'équipe**, à faire partager une expérience humaine enrichissante et à **accroître leur rôle sociétal et environnemental**.



Un chantier d'automne à grande vitesse cette année pour les salariés de SNCF Bourgogne-Franche-Comté qui ont fait preuve d'une incroyable efficacité sur les Monts de Gy (70) pour enlever une ancienne clôture !
E. Bunod - CEN Franche-Comté

Vous êtes salarié(e) ou chef(fe) d'entreprise ? Vous souhaitez faire participer votre structure à la protection de la nature ? Contactez-nous pour organiser une journée de solidarité et environnement ou mettre en place un partenariat plus développé !

Pour en savoir plus

• **Elvina BUNOD**

Responsable du Pôle Communication, valorisation et assise citoyenne
elvina.bunod@cen-franchecomte.org



Prises de vue de paysages forestiers pour le projet « La nature de Bourgogne-Franche-Comté hors des sentiers battus »
C. Lapprand - CEN Franche-Comté

Les temps forts

Immersion dans la nature de Bourgogne-Franche-Comté

Les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté préservent et mettent en valeur le patrimoine naturel de la région pour ce qu'il est. Mais pourquoi ne pas s'intéresser aussi à un aspect souvent moins évident aux yeux de tous et pourtant fondamental, à savoir le bien-être qu'il procure ? C'est pourquoi nos deux structures mènent actuellement **un projet commun**, qui cherche, de façon la plus inclusive possible, à **faire vivre une expérience immersive au cœur de ce patrimoine naturel** aux personnes n'y ayant que difficilement accès.

Ainsi, **un outil multimédia à base de vidéos et paysages sonores** dressant un portrait synthétique des principaux milieux naturels qui font l'identité régionale est en cours de conception. Il est depuis peu présenté et testé lors de séances d'animations où les sens sont à l'honneur puisqu'odeurs et éléments à toucher sont également de la partie.

L'objectif n'est pas de se substituer à une réelle immersion mais de **proposer une approche différente et accessible au plus grand nombre**, pour le plaisir d'abord, et pourquoi pas pour apprendre aussi !

Une nouvelle aventure au fil de la Loire commence !

Le contrat territorial du Val de Loire en quelques chiffres :

- 61 communes sur 3 départements et 2 régions
- Plus de 170 km de Loire
- 50 550 ha de plaine alluviale

Le 7 novembre dernier, le Conservatoire de Bourgogne a eu le plaisir d'assister à **la signature tant attendue du contrat territorial* du Val de Loire**. Cet évènement a marqué l'aboutissement de quatre années d'un intense travail de préfiguration qu'il a mené conjointement avec le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier. Les différents financeurs et maîtres d'ouvrage des **41 actions inscrites** au contrat se sont rassemblés pour signer **un engagement de 6 ans** au profit de la protection et de la restauration de cette portion auvergnobourguignonne du fleuve, depuis Iguerande (71) jusqu'au bec d'Allier (58), en passant par le territoire bourbonnais. Préservation de la qualité et de la quantité de la ressource en eau, des milieux naturels humides et de la dynamique fluviale, sont les maîtres-mots de ce programme. Les Conservatoires de Bourgogne et de l'Allier continueront à s'investir dans le projet en portant plusieurs actions en lien avec les milieux humides et la mobilité fluviale.

Signature du contrat territorial du Val de Loire
R. Gamelon - CEN Bourgogne

* Un contrat territorial est un outil d'accompagnement technique et financier mobilisant tous les acteurs d'un territoire donné pour la mise en œuvre d'opérations d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Un rapport d'activités synthétique tout neuf

Après plusieurs années d'absence, il revient ! Il s'agit là du **rapport d'activités synthétique de l'association**. Et celui-ci a été particulièrement relooké pour l'occasion !



Ce document permet en quelques pages seulement de **rendre compte des actions conduites par le Conservatoire de Bourgogne sur un an**. Il est en réalité une synthèse du rapport d'activités officiel de l'association, document très dense et parfois technique. Notre équipe a été ravie de faire parvenir un exemplaire à ses adhérents pour les informer du travail accompli en 2021. À cet été pour un retour sur les actions 2022 !





Au cœur des sites conservatoires

Un îlot bocager dans le Val de Saône

En Saône-et-Loire, sur les communes d'Ouroux-sur-Saône et Saint-Germain-du-Plain, en rive gauche de la Saône, les activités liées à l'élevage ont façonné un paysage bocager typique. Les prairies inondables bordées de haies sont de nos jours en forte régression, ce qui a incité le Conservatoire de Bourgogne à se pencher sur leur sort il y a plus de 20 ans déjà.

Un héritage de l'agriculture traditionnelle à sauvegarder

Difficilement exploitables du fait des fréquentes crues du cours d'eau en hiver et au printemps, **les prairies doivent leur salut à l'élevage** qui s'est bien maintenu sur ce secteur jusqu'au début du 20^e siècle. Puis, la déprise agricole des années 1950 à 1970 a sévi et de nombreuses parcelles ont été abandonnées. Afin de préserver ces espaces remarquables, **le Conservatoire de Bourgogne a acquis ces dernières années environ 110 ha de prairies inondables et de milieux humides associés** (mégaphorbiaies*, cariçaies*, aulnaies-frênaies, etc.). Au sein de ces prairies, **un maillage bocager dense** (17 km de linéaire de haies !), composé essentiellement de Frêne commun et de Saule blanc et marqué par la présence d'**arbres taillés en «têtard»**, contribue également à l'identité de ce paysage et à son intérêt écologique.

* *Mégaphorbiaie* : prairie humide à hautes herbes (plus d'un mètre) issue de l'abandon de la fauche et/ou du pâturage

* *Cariçaie* : formation végétale à laïches (« carex » en latin)

Des têtards et des trognes dans les prairies ?

Autrefois, il était courant de tailler les arbres des haies en «têtard» afin d'exploiter le bois pour le chauffage, pour faire des piquets, des manches à outils, etc., parfois même en complément de fourrage, et ce, sans toucher au tronc. Cette technique de taille particulière donne aux arbres des allures surprenantes, leur tête présentant de nombreux bourrelets issus des cicatrises successives.

Ces haies d'arbres-têtards (ou trognes) jouent un rôle important de brise-vent, de rétention et d'épuration des eaux, mais aussi de refuge pour des espèces affectionnant les cavités arboricoles et le bois pourrissant. Depuis une soixantaine d'années, les haies ont pâti de la modification des pratiques agricoles, en raison notamment de l'agrandissement des parcelles par les opérations de remembrement, mais également de l'arrivée de nouveaux outils (broyeurs, épareuses, etc.), et la pratique traditionnelle d'entretien des trognes a été peu à peu abandonnée.

1 Les prairies inondables en bordure de cours d'eau jouent un rôle majeur dans la préservation de la qualité des eaux et dans la régulation des crues, en tant que surface tampon et filtrante.

G. Aubert - CEN Bourgogne

2 Saules taillés en «têtard», c'est-à-dire régulièrement coupés pour maintenir leur tronc à une hauteur de 1,5 à 3 m et provoquer la pousse de rejets

F. Jeandenand - CEN Bourgogne

Des espèces patrimoniales à gogo

L'intérêt majeur des prairies inondables du Val de Saône pour la **flore** n'est plus à démontrer ! **Cinq espèces protégées en France et 12 inscrites sur la Liste rouge régionale** ont été recensées sur les sites d'intervention du Conservatoire de Bourgogne. Citons l'**Orchis à fleurs lâches** et la **Scutellaire à feuilles hastées** (protégées en Bourgogne) ou la **Gratiolle officinale** (protégée au niveau national), présentes au sein des prairies de fauche, l'**Euphorbe des marais** (protégée au niveau régional), au cœur des mégaphorbiaies, ou encore la **Violette élevée** (protégée au niveau national), davantage liée à la proximité des haies. Ces espaces naturels du Val de Saône sont aussi des lieux privilégiés en tant que **zones de nidification** ou **zones de passage** par bon nombre d'espèces d'oiseaux comme le **Tarier des prés**,

le **Courlis cendré**, et jusqu'à récemment, le légendaire **Râle des genêts**. Les passereaux nicheurs liés au bocage présentent également un intérêt certain avec des densités importantes (notamment la **Fauvette grisette**).



3 Violette élevée
F. Jeandenand - CEN Bourgogne

4 Courlis cendré
F. Croset

5 Scutellaire à feuilles hastées
G. Doucet - CEN Bourgogne



4

5

Un panel d'actions de préservation

Une chose est sûre, le Conservatoire de Bourgogne ne chôme pas pour que les prairies inondables gardent leur place dans le Val de Saône ! Des **partenariats avec les agriculteurs** permettent une gestion de ces milieux naturels par **fauche tardive**, afin de respecter le cycle de vie des plantes et animaux qui y vivent. Quand cela est nécessaire, des **travaux de restauration par broyage des arbustes** colonisant les surfaces de prairies peuvent être mis en œuvre. Et pour s'assurer de l'efficacité de ces interventions ou pour les adapter si besoin, **divers suivis scientifiques** sont menés (fonctionnement hydrologique, plantes rares et protégées, etc.). Les arbres-têtards et les haies étant aussi un patrimoine à préserver, des **collaborations avec des affouagistes locaux** ont vu le jour afin d'assurer leur entretien. Là encore, le Conservatoire de Bourgogne surveille de près l'évolution des haies suite à ces opérations.

7 Suivi des niveaux d'eau dans le sol à l'aide d'un piézomètre
C. Foutel - CEN Bourgogne

8 Fauche des prairies par un agriculteur partenaire
G. Aubert - CEN Bourgogne

Pour continuer à œuvrer en faveur des prairies du Val de Saône, le Conservatoire de Bourgogne a récemment élaboré un nouveau document de gestion prévoyant des actions jusqu'en 2029. Les prairies ont donc encore de belles années devant elles !

Envie d'aller voir de plus près à quoi ressemble une prairie inondable du Val de Saône ? Rendez-vous sur le sentier de découverte « Prairies et bocage d'Ouroux-sur-Saône » aménagé par le Conservatoire de Bourgogne. Vous pouvez également visiter virtuellement ces prairies sur notre site internet. Retrouvez toutes les informations sur www.cen-bourgogne.fr

Le Râle des genêts, un oiseau rare

Le Râle des genêts est devenu si rare dans nos plaines inondables qu'il est protégé et inscrit sur la Liste rouge européenne des espèces menacées de disparition.

En Bourgogne, cet oiseau emblématique des prairies inondables est aujourd'hui au bord de l'extinction, et ce, malgré les divers programmes de sauvegarde mis en œuvre avec les agriculteurs.



6

6 Râle des genêts
G. Camarasa



7



8

Pour en savoir plus

• **Cécile BARBIER**
Chargée de missions territoriales
Saône-et-Loire
cecile.barbier@cen-bourgogne.fr



Au cœur des sites conservatoires

Les pelouses sèches des Monts de Gy, un projet de territoire de 25 ans

Les pelouses sèches des Monts de Gy (70), joyaux naturels du massif du même nom, accueillent nombre d'espèces menacées et souvent protégées. Ce réseau regroupant près de 650 ha de milieux secs fait l'objet, depuis 25 ans, d'un travail de préservation, de gestion et de mise en valeur, par le Conservatoire de Franche-Comté et ses partenaires locaux. Ce sont aujourd'hui près de 350 ha qui font l'objet d'une gestion conservatoire.

Au départ, un constat

Face à la diminution dramatique des surfaces de pelouses sèches suite aux mutations agricoles modernes, **le Conservatoire de Franche-Comté et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de la Vallée de l'Ognon ont initié dès 1997 un programme de préservation et de gestion des pelouses sèches du massif**, territoire orphelin de politiques d'envergure de préservation de la biodiversité. Depuis, des opérations de connaissance, de restauration, de gestion et de valorisation, sont menées en concertation avec les acteurs locaux.

Un patrimoine multiple

Au sein des pelouses sèches du massif, la diversité des milieux naturels préservés permet la présence d'une grande variété d'espèces rares, menacées, voire protégées, comme **l'Engoulevent d'Europe**, **l'Alouette lulu**, le **Muscardin**, le **Cerf élaphe**, le **Lézard à deux raies**, la **Vipère aspic**, **l'Azuré du serpolet**, le **Dectique verrucivore**, le **Lucane cerf-volant** ou le **Sisyphe de Schaeffer** (un bousier).

Ces sites constituent également un **maillon essentiel du patrimoine paysager local** dont profitent les pèlerins du Chemin de Compostelle ou de la *Via Francigena*. Bien qu'aujourd'hui en retrait des activités journalières des villages, ils sont **un témoignage de traditions pastorales séculaires** au travers de l'existence de tout un réseau de murées et anciennes constructions en pierre sèche. Ces sites abritent encore parfois d'anciens lieux de culte ou d'habitation, voire de sépulture, traduisant leur **place centrale dans les sociétés humaines d'antan**.



Une longue démarche de concertation menée depuis 25 ans par le Conservatoire de Franche-Comté avec les acteurs locaux dont dix communes, deux propriétaires privés, 16 exploitants agricoles, les offices de tourisme, les riverains, les usagers, les prestataires, mais aussi avec la participation des habitants pour une meilleure appropriation locale, vise à préserver les pelouses sèches des Monts de Gy. Cela a porté ses fruits puisque **la moitié des surfaces de pelouses sèches sont à présent gérées et exploitées** dans le cadre de **13 baux ruraux à clauses environnementales** au travers d'un réseau de **15 sites conservatoires**.



La parole à...

Catherine LIND
Maire d'Autoreille (70)

L'aide du Conservatoire ? La meilleure chose qui pouvait nous arriver !

“ Avant l'intervention du Conservatoire de Franche-Comté, la pelouse sèche de la Côte Gaillard à Autoreille était dégradée et très boueuse à cause de la circulation de quads et de motos.

Les panneaux d'interdiction que nous avons installés avaient été rapidement vandalisés. Heureusement que le Conservatoire est arrivé pour nous aider à préserver ce beau site à orchidées ! **Il nous a accompagnés pour mener des travaux de restauration** et mettre en place une clôture afin d'entretenir le site avec du **pâturage**. Il a également trouvé les **financements** car nous n'avions pas de budget disponible. L'organisation de réunions d'information a aussi permis de **rassurer les habitants** et maintenant que les travaux sont finalisés, nous recevons beaucoup de compliments sur les actions menées ! ”



3

Pour en savoir plus

• **Guillaume HALLIEZ**
Chargé de missions
guillaume.halliez@cen-franche-comte.org

1 Le plumage mimétique de l'Engoulevent d'Europe le rend particulièrement difficile à repérer.

F. Ravenot - CEN Franche-Comté

2 Des abris en pierre, appelés cabordes, étaient utilisés par les paysans pour ranger du matériel et s'y abriter. On en retrouve plusieurs sur les Monts de Gy, plus ou moins bien conservés.

G. Halliez - CEN Franche-Comté

3 L'Ophrys abeille doit son nom à la forme de sa fleur, faisant penser à une abeille posée en train de butiner.

G. Doucet - CEN Bourgogne

4 Pelouse sèche des Charmes sur la Roche à Recologne-lès-Rioz (70), la dernière à avoir intégré le réseau de sites gérés par le Conservatoire sur les Monts de Gy

C. Lapprand - CEN Franche-Comté

5 Le Dectique verrucivore est une grosse sauterelle qui, comme son nom l'indique, aurait été utilisée autrefois pour « manger » les verrues (ou les dissoudre grâce à ses sucs digestifs).

F. Ravenot - CEN Franche-Comté

De la machine à la pelouse sèche

L'évolution moderne des itinéraires techniques agricoles, et notamment la disparition dans nos territoires du gardiennage des troupeaux, amène à disposer de clôtures solides.

Aussi, le Conservatoire de Franche-Comté mène régulièrement des travaux de restauration et de création de clôtures permettant le retour d'une activité pastorale extensive.



La mécanisation des travaux garantit une plus grande robustesse et un entretien plus facile des clôtures.

T. Morvan - CEN Franche-Comté



4

À l'avenir, un travail important sera mené pour établir une nouvelle stratégie pour pérenniser, développer et promouvoir les patrimoines de ce territoire.



5



1

C'est la technique des pièges à interception qui a été privilégiée pour réaliser les inventaires de coléoptères.
M. Jouve - CEN Bourgogne

2

Travaux d'étrépage sur les Varennes de Tinte à Sougy-sur-Loire (58)
G. Aubert - CEN Bourgogne



Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

1

Le Conservatoire cherche les p'tites bêtes

Sur la **Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc (89)**, les insectes sont examinés de très près ces dernières années, étant d'excellents indicateurs pour caractériser les milieux naturels et déterminer leur état de conservation. Cette fois, c'est un protocole d'**inventaire des coléoptères saproxyliques** (se nourrissant de bois mort) qui a été mis en place en 2022, et ce jusqu'en 2024. Cette étude, menée en partenariat avec l'Office pour les insectes et leur environnement, vise à **définir le rôle des jeunes bois morts par rapport aux coléoptères** et à **évaluer l'état de « santé » des forêts**.

En parallèle, une prospection ciblant les **coccinelles** a permis de découvrir **huit espèces différentes** dont *Oenopia lyncea*, espèce de milieux secs relativement rare en Bourgogne (en l'état des connaissances actuelles), et *Rhyzobius lophantae*, ainsi citée pour la première fois dans l'Yonne.

2

Mission "Biscutelle"

Le Conservatoire de Bourgogne gère depuis 2019 l'**Espace naturel sensible des Varennes de Tinte à Sougy-sur-Loire (58)**, en partenariat avec le Département de la Nièvre et la scierie locale, propriétaires du site. Pour **restaurer les pelouses sèches** et retrouver des plantes patrimoniales comme la **Biscutelle controversée**, protégée en Bourgogne et aujourd'hui disparue du site, des travaux sont réalisés depuis 2021. **Hersage*** et **étrépage*** ont dans un premier temps permis de rajeunir le sol. Puis, une entreprise nivernaise de travaux forestiers est venue en décembre dernier **couper et dessoucher près de 200 Pins sylvestres**, valorisés ensuite en plaquettes. Un suivi de la recolonisation par la végétation sera mis en place. Et si la fameuse biscutelle ne réapparaît pas naturellement à partir de graines présentes dans le sol, des plants seront réintroduits. À terme, ces parcelles seront « entretenues » par **pâturage**.

* Hersage : ameublissement de la surface du sol par des herse

* Étrépage : retrait des couches superficielles d'un sol afin de le rajeunir

Le Conservatoire gagne du terrain

- **Des sites se sont récemment agrandis :**
 - + 0,44 ha de pelouses calcaires sur Les Chaumes à Voutenay-sur-Cure (89)
 - + 3,35 ha de prairies humides à Narcisse des poètes et Pélodyte ponctué à Sacy (89)
 - + 1,7 ha de bois autour de l'étang de Marcenay (21)
- + 1,26 ha de prairies humides dans la vallée de la Grosne (71)

- **Un nouveau site** de 1,48 ha de bois sur les communes de Saint-Sauveur-en-Puisaye et Saints-en-Puisaye (89) a été acquis.

Découvertes naturalistes

- Le **Silène conique** a été redécouvert en 2022 sur la Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne (58).
- **134 espèces de coléoptères forestiers** ont été recensées dans la forêt de Montmain (71).

3

De nouveaux équipements de découverte en pagaille

Plusieurs sites conservatoires de Saône-et-Loire sur lesquels les aménagements de découverte étaient obsolètes ou vieillissants ont accaparé dernièrement l'attention des équipes de communication et technique de l'association. De **nouveaux panneaux d'accueil** ont été conçus pour la **Lande de la Chaume** au Creusot et la **Montagne de Chassey-le-Camp**. À la **Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle**, près de Tournus, c'est tout un sentier qui a été repensé et qui sera opérationnel courant 2023, avec de **nouveaux panneaux d'information**, la construction d'une **palissade d'observation** et d'un **nouvel observatoire** en remplacement de l'existant, afin de faire découvrir l'étang Fouget et ses richesses. Le **Mont Avril**, à Moroges, s'est quant à lui paré d'un **dispositif de sécurisation** d'une montée et sera bientôt équipé de **nouvelles bornes directionnelles**. De nouveaux panneaux d'information et un tout nouveau dépliant de présentation de ce sentier sont prévus pour 2023.

3

Le nouveau pilotis qui amène à l'observatoire de l'étang Fouget
G. Aubert - CEN Bourgogne



4 Les travaux font le bonheur des plantes - Épisode 1

Le site des **Petites Rotures à Samerey (21)** réserve bien des surprises à l'équipe du Conservatoire de Bourgogne ! Un important curage de mare effectué en octobre 2019 a visiblement bénéficié à la **Damasonie étoilée**, pour laquelle **un pied a été découvert** en 2022 par le Chargé de missions responsable du site. Cela fait de cette mare la **deuxième station connue en Bourgogne** pour cette espèce protégée au niveau national et considérée comme éteinte dans notre région ! Cela prouve encore une fois que, même si des travaux sont parfois impressionnants et semblent avoir fortement dégradé les milieux naturels, ils sont réellement bénéfiques. L'**Élatine fausse alsine**, en danger en Bourgogne, a également été de nouveau **observée cette année** sur cette mare. La dernière donnée sur le site datait de 2007 et elle aussi était apparue après des premières interventions de restauration !



4 La Damasonie étoilée doit son nom à la forme de ses fruits en étoile à six branches.
A. Arduin - CEN Bourgogne

5 La Loire est-elle bien dynamique ?



Au sein de la **Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire (58)**, les milieux naturels sont dépendants de la dynamique du fleuve, notamment de la fréquence et de la durée des inondations. Afin d'évaluer cette dynamique par rapport aux derniers résultats de 2017, un **suivi des saules** des bords de Loire, et plus particulièrement de leur âge (évalué par leur hauteur), a été mis en place en 2022. En effet, leur croissance est en partie liée à la dynamique de la Loire.

La densité de saules de telles ou telles classes d'âges donnera donc des indications sur l'intensité de la dynamique du fleuve : **plus la dynamique fluviale est active, plus il y aura de petits et jeunes saules** de recensés (et donc moins de grands et vieux arbres). 149 placettes réparties sur près de 580 ha étant à relever, ce travail s'étalera jusqu'en 2023 (87 ont été faites en 2022).

5 La taille des arbres est mesurée grâce à un télémètre qui évalue la hauteur par rapport à la distance de prise de mesure.
C. Huguet - CEN Bourgogne

6 Lors de la pêche d'un étang, les poissons sont regroupés dans une poche d'eau. Il suffit ensuite de les attraper à l'épuisette.
C. Barbier - CEN Bourgogne

7 Le retour de la Droséra à feuilles rondes était attendu sur les Gâtines Beauchet (89) vu que cette petite plante carnivore, protégée au niveau national, est une espèce pionnière de secteurs tourbeux.
C. Foutel - CEN Bourgogne

8 Le Cirque de la Coquille avant les travaux de bûcheronnage
O. Girard - CEN Bourgogne

6 Des poissons à foison

Samedi 10 décembre dernier, l'**étang Bailly**, situé sur la commune de **Pierre-de-Bresse (71)**, a été **vidangé et pêché au filet de manière traditionnelle** par un pisciculteur professionnel afin de mieux connaître le peuplement de poissons. Près de **500 kg de Brochets** ont été pêchés ! Les poissons ont ensuite été introduits dans d'autres étangs. Cette action s'inscrit dans le plan de gestion écologique du plan d'eau qui vise à réaliser des assècs courts (le temps de la pêche) tous les deux ans et des assècs prolongés (durant plusieurs mois) tous les cinq ans environ.

* Assèc : période pendant laquelle un étang est asséché, généralement après une vidange



7 Les travaux font le bonheur des plantes - Épisode 2

Sur les landes et marais des **Gâtines Beauchet à Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe (89)**, d'**importants travaux** ont eu lieu en 2021 : étrépage de secteurs envahis par la Fougère aigle, broyage avec exportation de la végétation au niveau des dépressions humides du site pour restaurer et recréer des mares et favoriser les plantes de bas-marais. En 2022, soit un an après les interventions, les résultats sont plutôt positifs ! **Les mares sont déjà colonisées** par les herbiers aquatiques (et les amphibiens !). Et la **Droséra à feuilles rondes** est apparue à l'endroit même où des ligneux colonisaient le bas-marais. L'**Ajonc nain** et la **Bruyère à quatre angles**, protégés en Bourgogne, ont aussi été découverts cette année en lieu et place de la Fougère aigle.

8 Des bûcherons au Cirque de la Coquille

Il y a eu de l'agitation en ce mois de janvier 2023 sur l'**Espace naturel sensible du Cirque de la Coquille à Étalante (21)** ! Une importante opération de bûcheronnage a en effet été mise en œuvre : **300 pins environ ont ainsi été abattus** puis exportés et valorisés en plaquettes de chauffage. De la coupe jusqu'à la valorisation du bois, tout a été réalisé par une entreprise de Mâcon. Le Pin noir d'Autriche, introduit en France dès 1830 et planté autrefois sur des parcelles voisines du site, avait en effet essaimé et envahi le cirque au fil des années, nuisant alors à la préservation de ses éboulis si caractéristiques et de ses pelouses calcaires. L'objectif ici est donc de **retrouver l'état initial du site** et de **redonner leur mobilité aux éboulis** sur lesquels croît notamment la **Linnaire des pierriers**, très rare en Bourgogne. Un suivi de la dynamique des éboulis est d'ailleurs effectué en parallèle.





La vie de l'association

Des moments privilégiés pour renforcer les liens entre l'association et ses adhérents

Pour célébrer ses 35 années d'existence et d'action en faveur de la biodiversité, le Conservatoire de Bourgogne a marqué le coup en proposant pour la première fois des animations spéciales exclusivement réservées à ses adhérent(e)s. Une façon de les remercier de leur soutien !

Place aux journées associatives

Des **journées privilégiées** ont ainsi été organisées en 2022 dans l'objectif de **faire connaissance** et **créer de la proximité**, que ce soit entre les élus et salariés et les adhérents ou entre adhérents, de **découvrir** ensemble certains sites conservatoires, d'**échanger** sur les valeurs de l'association et ses orientations de demain, de **recueillir les attentes** des adhérents, mais aussi de **partager des temps conviviaux**.

Sur La Chaume de La Rochepot et la Montagne des Trois croix (21)

Le 2 juillet, **26 participants** sont venus découvrir les pelouses calcaires et leur gestion par pâturage. Le troupeau du Conservatoire a d'ailleurs été la star de la matinée ! Après un repas à la ferme à base de produits bio et locaux, une bergerie et une fromagerie ont été visitées. Une sortie sur la Montagne des Trois croix, en présence de l'éleveur partenaire de la gestion du site, a clôturé en beauté cette intense journée.

Sur les prairies humides d'Ouroux-sur-Saône (71)

La pluie n'a pas arrêté les **47 courageux et motivés** qui se sont retrouvés le 1^{er} octobre sur le terrain pour tout savoir sur ces paysages et milieux naturels particuliers que sont les prairies inondables et le bocage. Le patrimoine historique local et les recherches archéologiques réalisées sur le secteur ont également été présentés par le musée Denon. Un apéritif convivial a permis de poursuivre ces bons moments de partage.

Un apéritif au sec sous les tentes a réchauffé les participants après une matinée pluvieuse.
P. Notteghem



Lors de ces journées, les adhérents ont pu venir accompagnés d'un membre de la famille ou d'un ami pour contribuer à faire connaître plus largement l'association.

La parole à...

Monique
Nouvelle adhérente
suite à une journée associative

“ Un ami, adhérent au Conservatoire de Bourgogne, me parlait souvent de cette association. Intéressée par la nature et sa préservation, **je l'ai accompagné à la journée du 2 juillet et j'ai été ravie!** Celle-ci a été **variée, très riche**. Nous avons vu et appris beaucoup de choses sur le troupeau du Conservatoire, la biodiversité, etc. Les visites, le repas, **tout était bien organisé**. J'en garde un très bon souvenir ! **J'ai d'ailleurs par la suite adhéré** pour soutenir l'association et je suis prête à participer à d'autres animations ! ”

Fort des retours enthousiastes des participants sur ces journées, le Conservatoire de Bourgogne en organisera d'autres en 2023 !



Et dans le réseau des Conservatoires ?

Le Président de la Fédération en Franche-Comté pour les 40 ans de Réserves Naturelles de France

C'est pour célébrer les **40 ans de la création de Réserves Naturelles de France (RNF)** que le Conservatoire de Franche-Comté et sa Présidente Muriel LORIOD-BARDI ont accueilli le 26 octobre dernier Christophe LÉPINE, Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, et Charlotte MEUNIER, Présidente de RNF. **Les Conservatoires d'espaces naturels font en effet partie des principaux gestionnaires de réserves naturelles** en France puisqu'ils en gèrent 110 sur 357. Visite de découverte de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois (25) et de sa périphérie et échanges avec des partenaires et représentants politiques ont marqué cette journée.

L'appel de la Corse

Le **Séminaire national des Conservatoires d'espaces naturels 2022** s'est tenu du 19 au 22 octobre en Corse. **350 participants venant de tous Conservatoires** se sont retrouvés durant quatre jours à Taglio-Isolaccio, au sud de Bastia, pour échanger et partager leurs expériences autour de la thématique **« Les sciences au cœur de l'action »**. En effet, il est indispensable de bien connaître les milieux naturels pour mieux les protéger. L'expertise scientifique constitue donc l'un des piliers de l'action des Conservatoires d'espaces naturels. **Plus de 40 temps forts** ont été proposés à cette occasion (ateliers, retours d'expérience, conférences, stands, sorties sur le terrain) pour aborder de nombreux sujets comme les Plans nationaux d'action en faveur des espèces menacées, les liens avec les changements climatiques, les protocoles scientifiques ou encore l'apport des sciences humaines et sociales.

Des trains pas comme les autres

L'initiative est née dans les Hauts-de-France, où les équipes du TER ont décidé d'**éditer de jolies affiches «vintage» mettant en valeur gares et stations de la région**, d'Amiens à Lille, du Touquet à la Baie de Somme, et de les **vendre dans les boutiques TER**. La SNCF a ensuite décidé de **reverser les bénéfices au Conservatoire des Hauts-de-France**, soit un chèque de 5000 € ! L'idée a été reprise par les équipes TER de Nouvelle-Aquitaine qui ont elles aussi choisi le Conservatoire d'espaces naturels de la région comme bénéficiaire. Et il paraît que l'histoire ne s'arrêterait pas là...

1 Remise du chèque par la SNCF au Conservatoire des Hauts-de-France
CEN Hauts-de-France

2 Atelier de travail lors du Séminaire des Conservatoires
M. Kleszczewski



CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

AGIR POUR LA NATURE DANS LES TERRITOIRES *Le Magazine*



Conservatoires d'espaces naturels

www.reseau-cen.org

Un tout nouveau magazine des Conservatoires

Les Conservatoires d'espaces naturels se dotent d'un magazine dont le premier numéro est sorti en octobre dernier. Il proposera **une à deux fois par an** des initiatives, reportages, rubriques, jeux, découvertes, et plein d'autres rubriques, tout en faisant **la part belle à la photo**. Une approche « beauté nature » pour parler des Conservatoires d'espaces naturels et de leurs actions !

Envie de le feuilleter ? Rendez-vous sur <https://reseau-cen.org>



Des partenariats pour mieux préserver la nature

La gestion de l'eau, un objectif commun

Ceci est une histoire d'eau. Cette ressource, si vitale pour les besoins humains, requiert toute notre attention. L'eau pour boire, pour manger, pour travailler, pour s'émerveiller devant la biodiversité qui y est liée... tant d'usages qui doivent être réfléchis et conciliés. C'est ce à quoi contribuent les structures qui œuvrent autour de la thématique de l'eau.

L'organisation de la gestion de l'eau en France

Dans notre pays, une loi de décentralisation a confié **la compétence appelée GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) **aux intercommunalités** (communautés urbaines, communautés d'agglomération, etc.). Mais ces dernières peuvent **conserver cette compétence ou la transférer** à des syndicats ou des établissements publics comme les Établissements publics territoriaux de bassins (EPTB) et les Établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE). Ce sont alors ces structures qui mettent en œuvre, à l'échelle de leur territoire d'intervention, **des programmes d'actions en faveur de la ressource en eau et de la gestion des rivières, lacs et zones humides.**

La compétence GEMAPI, c'est :

- L'aménagement des bassins versants ;
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ;
- La protection et la restauration des zones humides.

Pour en savoir plus

Des vidéos sont à votre disposition :

- La clé pour réussir la GEMAPI de son territoire : <https://bit.ly/gemapi-territoire>

- Une nouvelle gestion des rivières arrive à l'heure de la GEMAPI : <https://bit.ly/rivieres-gemapi>

- 1 Les échanges entre les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté et les structures porteuses de la compétence GEMAPI sont nombreux, comme ici il y a quelques mois dans le cadre du LIFE tourbières du Jura.
C. Curlier - CEN Franche-Comté
- 2 Prairie humide à Beauvoir (89)
L. Prunier - CEN Bourgogne
- 3 Rainette verte
A. Notteghem

1



En Bourgogne-Franche-Comté, **33 structures différentes portent actuellement 36 programmes d'actions** appelés « contrats de milieu », couvrant ainsi près de 90 % de la surface régionale. **Les contrats de milieu rassemblent et mobilisent autour d'objectifs communs les acteurs d'un même territoire**, à savoir des collectivités, des établissements publics, des services de l'État, des professionnels de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme, des associations de pêche, de chasse, naturalistes... dont les Conservatoires d'espaces naturels. Et **nos interventions, ciblées sur la préservation des milieux humides et portées dans le cadre de dix contrats de milieu**, sont multiples et variées : réalisation d'inventaires de milieux humides, d'études de fonctionnement de milieux humides, d'études préalables à des travaux sur des sites protégés et gérés par les Conservatoires, élaboration de documents de gestion, mise en œuvre de travaux de restauration de tourbières, animation foncière pour acquérir des parcelles ou passer des conventions de gestion, etc.

Le **contrat de milieu** est un outil d'accompagnement technique et financier sur une ou plusieurs thématique(s) : pollution, gestion des cours d'eau et des milieux humides, gestion de la ressource en eau, etc.

Un appui aux structures porteuses de la GEMAPI



En parallèle, dans le cadre du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté qu'ils portent, **les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté peuvent venir en aide aux structures en charge de la gestion de l'eau** sur toute question relative à ces milieux naturels. Citons l'exemple de la réalisation de **Plans de gestion stratégique**, véritables outils de planification et d'actions en faveur des milieux humides, pour lesquels le Pôle Milieux humides met à disposition **un outil permettant de prioriser les milieux humides à préserver** en réponse à des objectifs précis sur un territoire donné.

Et des projets spécifiques communs

2

La coopération entre les structures de gestion des milieux aquatiques et les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté passe aussi par **des projets communs, parfois d'ampleur** ! C'est le cas du **programme LIFE tourbières du Jura** (2014-2021) qui a vu le partenariat renforcé entre le Conservatoire de Franche-Comté et les trois principales structures porteuses de la compétence GEMAPI dans le Massif du Jura, à savoir l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, le Parc naturel régional du Haut-Jura et l'EPAGE Doubs Dessoubre. Ce partenariat va se poursuivre pour les sept ans à venir autour d'un second programme LIFE. D'importantes actions pour la restauration des milieux humides sont ainsi réalisées, en bénéficiant des compétences des techniciens des structures partenaires.

Sur le terrain de l'eau, les milieux humides sont donc le point de rencontre des structures porteuses de la GEMAPI et des Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté.

Au regard des enjeux actuels forts sur la ressource en eau, il est fort à parier que ces coopérations, déjà marquées depuis des années, ont encore de beaux jours devant elles.

Pour en savoir plus

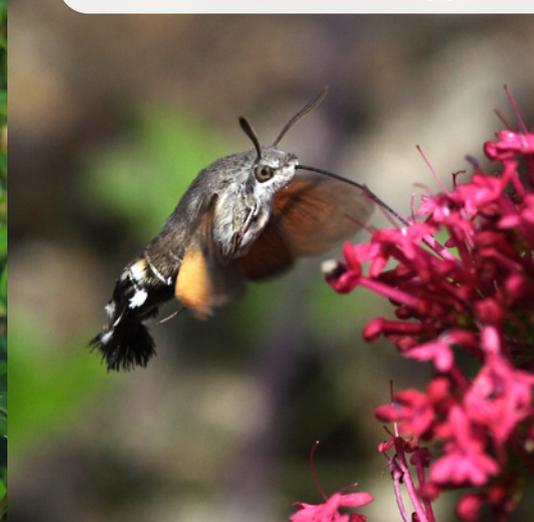
- **Manon GISBERT**
Animatrice du Pôle Milieux humides
Bourgogne-Franche-Comté
manon.gisbert@cen-franche-comte.org
- **Cécile DIAZ**
Animatrice du Pôle Milieux humides
Bourgogne-Franche-Comté
cecile.diaz@cen-bourgogne.fr

3

L'accouplement et la ponte de la Grenouille rousse ont souvent lieu alors que les gelées nocturnes sont encore fortes ou que les épisodes neigeux sont loin d'être terminés.
S. Gomez - CEN Bourgogne

Le nom latin de la Petite Pervenche, *Vinca minor*, vient du latin « *Vinco* », « Je triomphe », car elle est l'une des premières à vaincre l'hiver.
G. Doucet - CEN Bourgogne

Classé dans la catégorie des papillons de nuit alors qu'il vit plutôt le jour, le Moro-sphinx se reconnaît à son vol stationnaire lorsqu'il récolte le nectar d'une fleur.
C. Foutel - CEN Bourgogne



La nature à la loupe

Des espèces pas frileuses !

L'hiver n'est parfois même pas fini que certaines plantes et animaux pointent le bout de leurs feuilles, de leur museau ou de leurs antennes, au moindre radoucissement des températures. Portraits de quelques-unes de ces espèces dans les starting-blocks pour accomplir leur cycle de développement !

Des amphibiens dits précoces

En cas d'hiver doux, **Grenouilles rousses et Crapauds communs peuvent sortir de leur léthargie hivernale dès le mois de janvier**. Et ils n'ont pas de temps à perdre ! Ils vont quitter leurs abris pour **se ruer dans les mares et étangs et entamer leur reproduction**. Les individus de ces deux espèces se déplacent souvent en masse et sont souvent victimes d'écrasement sur les routes coupant leurs couloirs de migration.

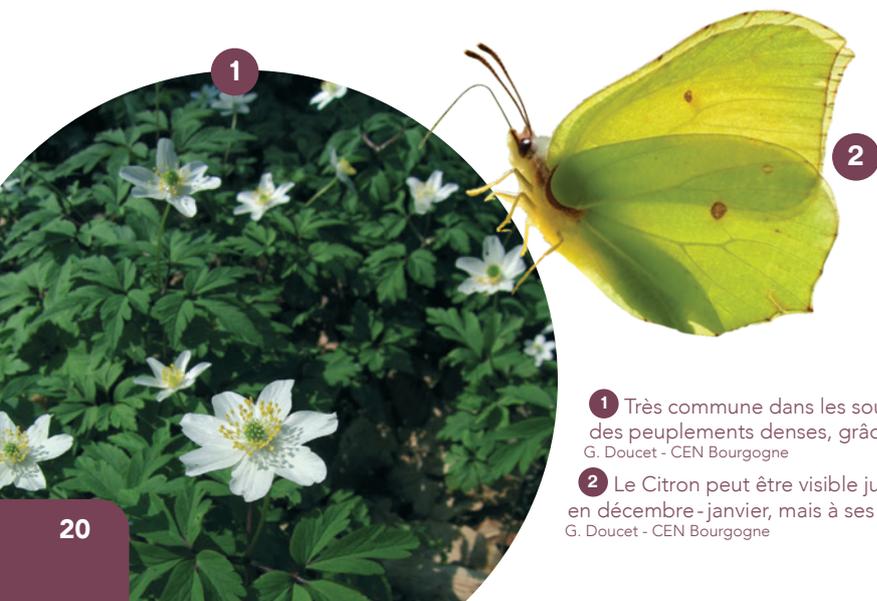
Les premières fleurs du printemps

Dans les forêts, **aux mois de mars et avril**, les arbres n'ont pas encore déployé leur feuillage. La lumière peut alors atteindre le sol. Profitant des timides rayons du soleil, **des plantes herbacées dites vernaies** (de printemps) vont s'empressez de fleurir et ainsi éviter toute concurrence. C'est le cas par exemple de la **Petite Pervenche**, du **Scille à deux feuilles**, de l'**Anémone des bois**, du **Perce-neige**, de la **Nivéole du printemps** ou encore de la **Ficaire**. Sur les pelouses calcaires, c'est notamment l'**Anémone pulsatile** qui s'empressez de fleurir dès l'arrivée de la douceur printanière.

Et du côté des insectes ?

S'il y a un insecte qui n'a pas froid à ses six pattes, c'est bien le **Citron** ! Ce papillon de jour peut en effet être **observé en hiver**. De nombreux papillons hivernent sous forme d'œuf, de chenille ou de chrysalide, mais lui passe la mauvaise saison à l'état adulte, sous les feuilles d'arbustes à feuillage persistant tels que le houx ou le lierre. **Certaines espèces de papillons de nuit, comme le Moro-sphinx, peuvent elles aussi être actives l'hiver** s'il ne gèle pas. D'autres ne sont actives que pendant cette froide saison, comme **les hibernies**.

C'est bien sûr les changements de températures qui influencent l'activité de ces espèces. Ces dernières se réveillent dès que les températures s'adoucissent... mais parfois à leurs risques et périls ! Les saisons deviennent en effet de plus en plus trompeuses et il n'est pas rare que les grands froids reviennent après quelques journées aux allures printanières.



1 Très commune dans les sous-bois de feuillus frais, l'Anémone des bois peut former des peuplements denses, grâce à ses tiges souterraines.
G. Doucet - CEN Bourgogne

2 Le Citron peut être visible jusqu'en novembre et voler occasionnellement certains jours très doux en décembre-janvier, mais à ses dépens énergétiques. Il réapparaît pour de bon en février-mars.
G. Doucet - CEN Bourgogne



L'anecdote naturaliste de ...

Alice BUTTIN

Chargée de missions au Conservatoire de Franche-Comté

La guttation, à ne pas confondre avec la rosée !

“ La **guttation** est un processus biologique qui apparaît **au petit jour** et caractérisé par **l'apparition de gouttelettes d'eau à l'extrémité des nervures des feuilles des plantes vasculaires***. La nuit, les racines continuent d'absorber l'eau et les sels minéraux du sol. En l'absence d'évapotranspiration la journée, ils se retrouvent alors piégés dans les cellules de la plante. La guttation est donc **la perte du trop-plein de sève brute** formé par la pression racinaire et évacué de la plante par des **glandes appelées hydathodes** (du grec «hydat» signifiant «eau» et «hodos», la «voie») **ou stomates aquifères**. Si l'évapotranspiration ne laisse s'évacuer que de l'eau, la guttation laisse passer les minéraux et autres substances, d'où parfois **un dépôt blanchâtre sur les feuilles**. Des découvertes récentes ont montré que la guttation de certaines plantes rend parfois le sol à proximité plus propice à la germination du fait de ce trop-plein de liquide riche en éléments nutritifs. Il a également été observé que les plantes traitées aux insecticides peuvent mortellement empoisonner les insectes qui s'y abreuvent de par la présence de néonicotinoïdes dans le liquide. ”

* Plante vasculaire : végétal doté de vaisseaux servant à la circulation de l'eau et de la sève



Phénomène de guttation au niveau de feuilles de Pimprenelle
A. Buttin
CEN Franche-Comté



L'astuce naturaliste de ...

Camille HUGUET

Chargée d'études au Conservatoire de Bourgogne

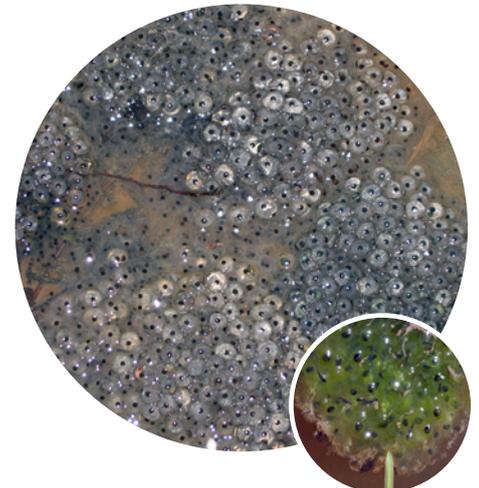
À qui sont ces œufs ? Grenouille rousse ou Crapaud commun ?

“ Les **crapauds** et les **grenouilles** sont des amphibiens appartenant à l'ordre des **Anoures**, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de queue à l'âge adulte (en opposition aux Urodèles que sont les tritons et les salamandres). **Ils pondent en une seule fois** tandis que les Urodèles pondent leurs œufs un à un. ”

Les **pontes de Grenouille rousse**, déposées dans des zones en eau peu profondes, forment **des amas sphériques** composés de **700 à 4 000 œufs** brun foncé. Les femelles pondent le plus souvent en groupe et les pontes s'apparentent alors à **des tapis gélatineux et opaques** pouvant recouvrir une bonne partie de la surface des mares. Attention, les pontes de Grenouille agile peuvent leur ressembler mais elles sont moins opaques (450 à 1 800 œufs), systématiquement isolées et enroulées autour d'un support telles des barbes à papa.

Chez le **Crapaud commun**, les pontes sont constituées de **2000 à 10000 œufs, noirs et disposés sur 2 à 4 rangées**, formant des cordons accrochés et tendus entre la végétation. Elles peuvent être confondues avec celles du Crapaud calamite, sauf que les cordons d'œufs de ce dernier sont simplement déposés à même le sol, leur donnant un aspect plutôt ondulé et non tiré. Enfin, sa période de reproduction est plus tardive (mai-juin), contrairement au Crapaud commun et aux Grenouilles rousse et agile qui sont les premiers à sonner le début du printemps. ”

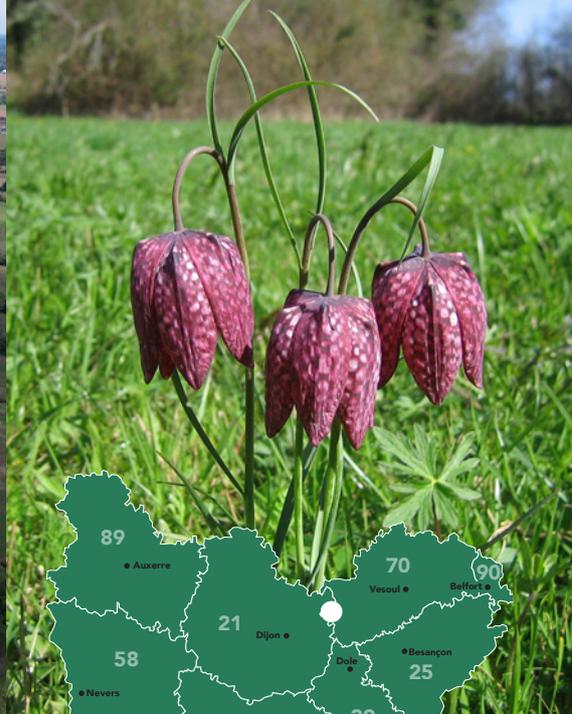
Source : Miaud C., Muratet J. 2004. Identifier les œufs et les larves des amphibiens de France. INRA.



Pontes de Grenouille rousse et pontes de Grenouille agile (petite photo)
Attention, la couleur n'est pas un critère !
C. Forest - CEN Bourgogne



Pontes de Crapaud commun et pontes de Crapaud calamite (petite photo)
C. Huguet - CEN Bourgogne



Promenons - nous sur les sites

71 Les Prés de Ménétreuil : au cœur d'une prairie humide... les pieds au sec !

Envie de découvrir la biodiversité des milieux humides ou tout simplement de vous balader en Bresse bourguignonne ? Les sentiers des Prés de Ménétreuil sont faits pour vous !

Ce que vous y découvrirez

• Tous les paysages de la Bresse en un seul site

Vastes prairies humides aux couleurs vives, étang, mare et ancien bras de rivière débordants de vie, haies et boisements refuges de bien des espèces... les Prés de Ménétreuil proposent une immersion dans un condensé de ce que les milieux naturels bressans ont à nous offrir.

• Un site accessible à tous

Ce site est le premier site protégé et géré par le Conservatoire de Bourgogne à avoir bénéficié de l'aménagement d'un sentier complet spécialement destiné aux personnes à mobilité réduite. En effet, en parallèle d'un circuit permettant de parcourir l'intégralité du site, une petite boucle entièrement sur pilotis est praticable en fauteuils roulants ou avec des poussettes.

• Des espèces caractéristiques des milieux humides

La forte présence de l'eau en surface et dans les sols fait que les conditions de vie sur les Prés de Ménétreuil sont particulières. La flore qui s'y développe est donc spécifiquement adaptée, comme la Stellaire des marais et la Fritillaire pintade. La faune est elle aussi typique des milieux humides et aquatiques (libellules et demoiselles, amphibiens, oiseaux d'eau).

Préférez visiter le site **entre avril et juillet** pour mieux découvrir sa biodiversité, notamment la flore. **Attention, le site est inondable** en période de crues (hiver et début du printemps) !

1 Le Criquet des roseaux est reconnaissable à la barre noire qui va de l'œil jusqu'au milieu des ailes.
G. Doucet - CEN Bourgogne

2 La Cordulie bronzée fréquente les étendues d'eau stagnante de toutes sortes.
C. Foutel - CEN Bourgogne

Vous hésitez à aller sur le site ? Laissez-vous convaincre en visitant virtuellement les Prés de Ménétreuil sur www.cen-bourgogne.fr, rubrique « Visites virtuelles ».

Comment découvrir ce patrimoine ?

Chacun peut choisir un parcours à sa portée puisque **deux boucles balisées** existent, ponctuées de **panneaux d'information** sur la biodiversité largement illustrés et parfois interactifs :

• Petite boucle sur pilotis (accessible aux personnes à mobilité réduite)



Distance : 600 m

Durée du parcours : environ 30 min

Niveau de difficulté : facile

Balisage : Prés de Ménétreuil PB

• Grande boucle

Distance : 1,8 km

Durée du parcours : environ 1h00 - 1h30

Niveau de difficulté : facile

Balisage : Prés de Ménétreuil GB

Départ des sentiers : Sur la D475, entre Rancy et Ménétreuil, une signalétique vous conduit aux différents parkings permettant d'accéder aux deux sentiers.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le dépliant du sentier, téléchargeable sur www.cen-bourgogne.fr ou disponible à l'entrée du site.

Pour vous y rendre

Les Prés de Ménétreuil se situent en **Saône-et-Loire**, sur la commune de **Ménétreuil**, à **12 km au sud-ouest de Louhans**.

Coordonnées GPS du parking de la petite boucle : 46.588950, 5.107375

Coordonnées GPS du parking de la grande boucle : 46.583840, 5.106217

70 Flâner sur les pelouses sèches de Champlitte, un régal pour les sens !

D'allures différentes, les pelouses sèches de Champlitte (70) se découvrent de plusieurs façons. Depuis la route, elles offrent de beaux points de vue colorés de jaune à la floraison des Cornouillers mâles. À pied, de nombreux itinéraires de randonnée permettent de les apercevoir. Sans bouger, une pause pique-nique au cœur d'une pelouse sèche vous garantit une immersion totale !

Ce que vous y découvrirez

• Des milieux naturels remarquables

Les pelouses sèches sont des **milieux semi-naturels surprenants**. Façonnées par l'Homme depuis le Néolithique pour certaines, elles ne manquent pas d'intérêt écologique. Elles constituent, avec les espèces qu'elles abritent, une **biodiversité particulière**.

• Une explosion violacée printanière

Les pelouses sèches de Champlitte constituent la seule station naturelle départementale d'**Anémone pulsatille**. Au début du printemps, cette plante tapisse de ses jolies fleurs la pelouse rase qui accueillera le troupeau.

• Des habitants sauvages et domestiques

L'**Alouette lulu** est un oiseau emblématique des pelouses sèches : elle niche au sol au pied des bosquets parsemés et annoncera votre présence de son chant mélodieux. De mars à novembre environ, vous entendrez bêler **les nombreuses brebis** qui permettent l'entretien de ces sites.

La commune de Champlitte est traversée par le célèbre chemin de la **Via Francigena** qui relie Canterbury à Rome.



La belle Anémone pulsatille colore les pelouses au début du printemps.
T. Morvan - CEN Franche-Comté

Comment découvrir ce patrimoine ?

Le sentier de découverte de Montgin est **un parcours ludique de 1,5 km** permettant une première approche sensorielle de ces espaces remarquables grâce à Lili, la brebis mascotte, qui vous propose une série de médias interactifs.

Départ du sentier : au niveau du stade municipal de Champlitte (le long de la RD 17, une centaine de mètres après le camping)

Durée du parcours : 45 min environ

Niveau de difficulté : facile

Plusieurs autres parcours sont proposés sur le site de l'Office de tourisme des 4 Rivières (www.entresaoneetsalon.fr) dont celui des Lavières, complémentaire au sentier de Montgin.



Pour vous y rendre

Le site se situe en **Haute-Saône** à **Champlitte**, à **22 km de Gray** et **70 km de Vesoul**. Prenez la journée pour profiter du Château-musée et des balades !

Coordonnées GPS du parking :

47.628431, 5.501353

1 Le Conservatoire de Franche-Comté s'implique depuis 1994 dans la préservation de ce réseau de pelouses sèches de plus de 100 ha.
C. Lapprand - CEN Franche-Comté

2 Le Cornouiller mâle illumine le paysage à la fin de l'hiver.
M. Paris - CEN Franche-Comté

3 Un sentier de découverte a été aménagé sur le Montgin en 2017. Suivez les pas de Lili la brebis !
C. Lapprand - CEN Franche-Comté

4 Les pelouses sèches sont des milieux très fournis en insectes. Il n'est pas rare d'y rencontrer le majestueux Flambé !
F. Ravenot - CEN Franche-Comté

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne - Franche - Comté sont
des associations loi 1901 agissant pour la préservation des
milieux naturels, la faune et la flore de la région.



Travaux de fermeture de cavités
à chauves-souris par des grilles
G. Aubert - CEN Bourgogne

Leurs principales missions sont de :

- **Connaître les milieux naturels et les espèces** pour mieux adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité menacés** en achetant des parcelles ou en passant des accords avec les propriétaires (privés, collectivités, etc.) ;
- **Gérer les milieux naturels par des techniques respectueuses de la biodiversité**, souvent en partenariat avec des agriculteurs ;
- **Sensibiliser à la préservation des espaces naturels remarquables ;**
- **Accompagner les acteurs locaux et les politiques publiques en faveur de la biodiversité.**

Pour toutes ces raisons, **nos Conservatoires sont reconnus d'intérêt général et agréés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté** qui reconnaissent le bien-fondé de nos actions et les soutiennent financièrement.

Pour nous trouver

Les sièges



Chemin du Moulin des étangs
21600 Fénay
Tél. 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr



Maison de l'environnement
de Bourgogne Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20
www.cen-franche-comte.org



Adhérer aux Conservatoires, c'est nous encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel de votre région.
Votre soutien est très important pour nous. Vous témoignez de l'implication des citoyens à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.

Nos principaux financeurs

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents, donateurs et bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



• Dans la Nièvre, à Decize

13 rue Marguerite Monnot - 58300 Decize
Tél. 03 45 82 93 07

• Dans la Nièvre, à La Charité-sur-Loire

44 rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 86 60 78 25

• En Saône-et-Loire

Pont Seille - 71290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79

• Dans l'Yonne

Adresse temporaire :
Espace Victor Hugo
10 avenue Victor Hugo - 89200 Avallon
Tél. 03 45 02 76 17

• Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois

24 Grande rue - 25330 Cléron
Tél. 03 81 62 14 14

• Dans le Jura

49 Grande rue - 39800 Poligny

N°55 - 1^{er} semestre 2023

ISSN 1164-5628

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2023

Publication éditée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté

Directeurs de la publication :

Muriel LORIOD-BARDI / Daniel SIRUGUE

Photos de couverture :

Anémone pulsatille - B. Fritsch - CEN Bourgogne • Pelouse sèche du Pâtis de la Fresse à Bucey-lès-Gy (70) - C. Lapprand - CEN Franche-Comté

Comité de rédaction :

Walter CHAVANNE, Régis DESBROSSES, Bruno GUÉGAN, Muriel LORIOD-BARDI, Joëlle MARAIS, Patrice NOTTEGHEM, Gérard PAYEN, Guy POURCHET, Gérard QUÉTÉ, Daniel SIRUGUE, Yves VOLA + Comité technique

Comité technique :

Christophe AUBERT, Elvina BUNOD, Romain GAMELON, Olivier GIRARD, Caroline LLINARES, Caroline NAJEAN

Secrétariat de rédaction : Elvina BUNOD, Caroline NAJEAN

Mise en page : Olivier GIRARD

Imprimé à 2000 exemplaires par : S'Print

Ce numéro a bénéficié du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.